F.P.I.P.

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

La police . . . Le métier

La FPIP . . . Le syndicat

JUSTICE ET INJUSTICE …….

Exemple 1 : Audience du T.G.I d'Abbeville

Un délinquant, purgeant actuellement une peine de trois mois de prison pour des violences sur un Policier, a été condamné à trois mois supplémentaires pour avoir insulté et menacé de mort le Procureur de la République à la marge d'une précédente audience. (courrier picard du 27 mai 2008)

…… JUSTICE ……

Exemple 2 : Décision du Parquetier prés le T.G.I d'Amiens

Un automobiliste, qui conduisait un véhicule automobile sans être titulaire d'un permis de conduire, qui refusait d'obtempérer aux injonctions d'un Policier puis qui lui fonçait délibérément dessus afin de prendre la fuite : comparution devant un Délégué du Procureur de la République. (décision proche du classement sans suite)

…… INJUSTICE ……

Bien que la Justice soit souveraine dans ces décisions, la F.P.I.P s'interroge sur l'équité de la réponse pénale entre ces deux affaires ??????????????????????????????????????

F . P . I . P . Siège administratif 139, rue des Poissonniers - 75018 - PARIS - Tél : 01 44 92 78 50 - Fax : 01 44 92 78 59 - WWW.fpip-police.com
B.R : 87, rue Abbé de l'Epée -BP 914 -33062 BORDEAUX Cédex - Tél : 05 56 81 88 68 - Fax : 05 56 81 89 69 - Courriel : FpipSG@aol.com